

EXTRAIT du registre des délibérations du

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/10/2025 du mardi 21 octobre 2025 18:35

En exercice : 8

Présents : 6

Excusés : 2

Absents : 0

Pour : 8

Date de la convocation :

16/10/2025

Président de séance :

Laurent MASSON

Secrétaire de séance :

Isabelle LELLARD

Rapporteur :

N° interne de l'acte : 2025-

28

N° de feuillet :

mardi 21 octobre 2025, le de Commune de Chausenans s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil .

Membres présents :

Sonia FAGOT, Isabelle LELLARD, Pierre MIDOL, Roger BRUN, Valentin TRESY, Catherine GAUBERT , Laurent MASSON

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Dominique MONNIER (donne pouvoir à : Catherine GAUBERT)
Départ Valentin TRESY à 19h45 (donne pouvoir à : Laurent MASSON)

Membres Absents :

Travaux chaufferie

En date du Conseil municipal du 05/11/2024

Les décisions prises ont été :

*Ne pas retenir le SIDEV

*Retenir le devis de l'entreprise Salin (Chaudière granulé) et l'entreprise Girod Olivier pour la fenêtre dans les combles pour le montage du dossier de financement:

Montant total du projet 25 664,59 € HT soit 30 711,08 € TTC
GIROD JEAN-PIERRE à Aiglepierre 596,10 € HT soit 628,89 € TTC
SARL SALIN POLIGNY 25 068,49 HT soit 30 082,19 TTC
DETR 30 % soit 7699 €
Département montant maximum accordé

(Pour rappel le devis de l'entreprise Girod Jean-Pierre avait été validé en 2024)

Les Aides obtenues sont les suivantes :

DETR (Etat)

30 % du montant Ht des travaux pour la chaudière soit 7 520 €

DEPARTEMENT

20 % du montant Ht de la totalité des travaux soit 5 133 €

Soit un reste à charge pour la commune: 18 058,08 TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Propose de retenir le devis de l'entreprise Salin pour la chaufferie soit 25 068,49 € HT soit 30 082,19 € TTC

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Secrétaire de séance,
Isabelle LELLIARD



Le Maire
Laurent MASSON

